



Le 9 octobre 2014

Objet : Concours 2014 – bulletins d'information et sites Web de l'AIM

Destinataires : Tous les présidents et secrétaires-trésoriers des districts et tous les présidents et secrétaires archivistes des sections locales, dirigeants de division TCU Carmen, représentants nationaux, représentants nationaux adjoints et dirigeants de section locale

Chères Consœurs, Chers Confrères,

La présente tient lieu d'annonce officielle du concours 2014 de l'AIM – bulletins d'information et sites Web. Il est ouvert à toutes les sections locales et tous les districts en règle qui distribuent ou postent une publication à intervalles réguliers à leurs membres et/ou mettent à jour un site Web de l'AIM à intervalles réguliers. Ce concours jugera des bulletins d'information publiés **entre le 1^{er} janvier et 31 décembre 2014** et des sites Web fonctionnels en ligne durant la période du concours.

Vous trouverez ci-inclus les formulaires d'inscription officiels et les règlements du concours. Vous devez vous inscrire d'ici le **vendredi 6 mars 2015**. Veuillez lire les règlements ci-inclus attentivement.

Parmi les publications, les prix suivants seront décernés :

- Excellence générale
- Meilleure mise en pages et conception
- Meilleur article de fond

Parmi les sites Web, les prix suivants seront décernés :

- Excellence générale
- Meilleure mise en pages et conception
- Réalisation digne de mention

Un jury indépendant évaluera les publications inscrites et les sites Web et choisira tous les gagnants. Veuillez communiquer avec le service des communications (301-967-4520) si vous avez des questions

Salutations et bonne chance!

En toute solidarité,

R. Thomas Buffenbarger
Président international

RTB/tc
P.j.
c.c. : Conseil exécutif
RCT



Concours 2014 de l'AIM – bulletins d'information et sites Web

RÈGLEMENTS DU CONCOURS

Admissibilité

Toute publication officielle créée à l'intention des membres, publiée par une section locale ou un district en règle de l'AIM entre janvier 2014 et décembre 2014.

Date limite pour s'inscrire

Toutes les inscriptions doivent avoir été reçues par le service des communications de l'AIM avant le 6 mars 2015. (Le service des communications ne retournera aucun matériel soumis.)

Bulletins d'information

Excellence générale

Deux numéros consécutifs de la publication seront jugés pour en établir l'efficacité globale. Le jury tiendra compte des critères suivants : contenu, présentation, cohérence, qualité de la rédaction et qualité de l'édition. Veuillez utiliser le formulaire d'inscription approprié (Bulletins d'information).

Meilleures mise en pages et conception

Les publications seront jugées en fonction de leur présentation globale et leur conformité aux normes de lisibilité et d'impact. Nonobstant le format de la publication (tabloïd, journal, impression professionnelle ou maison), l'aspect graphique contribue grandement à l'efficacité. Veuillez utiliser le formulaire d'inscription approprié (Bulletins d'information) et inclure deux numéros consécutifs de la publication.

Meilleur article de fond

Dans cette catégorie, un article de fond est considéré comme tout article qui ne relève pas d'un travail de reportage routinier. Il peut s'agir d'une enquête-reportage, d'une entrevue en direct, d'un rapport spécial ou d'une série de rapports, d'un article humoristique ou satirique, d'une caricature (originale et non souscrite ou copiée d'une autre publication), d'un essai de photos, etc. Si une série d'articles est soumise, veuillez inclure toute la série. Assurez-vous d'utiliser le formulaire d'inscription approprié (Bulletins d'information).

Sites Web

Excellence générale

Les sites Web seront jugés en fonction de leur efficacité globale, expertise technique, présentation et contenu. Veuillez inclure l'adresse du site Web et utiliser le formulaire d'inscription approprié (Sites Web).

Meilleure mise en pages et conception

Le jury évaluera les sites Web en fonction de la mise en pages et la conception globales et l'efficacité avec laquelle ils présentent le message du syndicalisme. Prière d'inclure l'adresse du site Web et d'utiliser le formulaire d'inscription d'un site Web.

Réalisation digne de mention

Sections locales qui créent des sites en plus de leur site Web officiel, par exemple une page Facebook ou Twitter officielle pour leur section locale ou un site particulier de recrutement qui respecte les lignes directrices énoncées dans la circulaire officielle n° 837. Les sites seront jugés sur la base de leur présentation et de l'efficacité de leur message syndical. Prière d'utiliser le formulaire d'inscription de site Web et d'y inclure l'adresse du site.



Concours 2014 de l'AIM – bulletins d'information et sites Web

FORMULAIRE D'INSCRIPTION OFFICIEL

BULLETINS D'INFORMATION – MEILLEUR ARTICLE DE FOND

ENCERCLER UN :

DISTRICT ou SECTION LOCALE N°

Titre de la publication :

Rédacteur(s) :

Adresse :

Ville, Province :

Code postal :

Téléphone :

Télécopieur :

Courriel :

Fréquence de publication :

Tirage :

Titre de l'article de fond :

À la page

1. Indiquer si l'inscription concerne une section locale ou un district en encerclant « District » ou « Section locale ».
2. Soumettre un seul reportage de fond par catégorie et l'annexer à ce formulaire.
3. Dans le cas d'une série d'articles de fond, soumettre toute la série. S'assurer que la date de la publication est indiquée sur le bulletin d'information.
4. Les numéros soumis doivent avoir été publiés entre janvier 2014 et décembre 2014.
5. Le formulaire doit nous parvenir au plus tard le vendredi 6 mars 2015.
6. Retourner ce formulaire dûment rempli à :

Concours de bulletins d'information/sites Web de l'AIM
Communications Department
9000 Machinists Place
Upper Marlboro, MD 20772-2687



Concours 2014 de l'AIM – bulletins d'information et sites Web

FORMULAIRE D'INSCRIPTION OFFICIEL

BULLETINS D'INFORMATION – MEILLEURE MISE EN PAGES ET MEILLEURE CONCEPTION

ENCERCLER UN :

DISTRICT ou SECTION LOCALE N°

Titre de la publication :

Rédacteur(s) :

Adresse :

Ville, Province :

Code postal :

Téléphone :

Télécopieur :

Courriel :

Fréquence de la publication :

Tirage :

1. Indiquer si l'inscription concerne une section locale ou un district en encerclant « District » ou « Section locale ».
2. Soumettre un seul formulaire.
3. Soumettre deux copies papier de numéros consécutifs et les annexer à ce formulaire.
4. Les numéros soumis doivent avoir été publiés entre janvier 2014 et décembre 2014.
5. Le formulaire doit nous parvenir au plus tard le vendredi 6 mars 2015.
6. Retourner ce formulaire dûment rempli à :

Concours de bulletins d'information/sites Web de l'AIM
Communications Department
9000 Machinists Place
Upper Marlboro, MD 20772-2687



Concours 2014 de l'AIM – bulletins d'information et sites Web

FORMULAIRE D'INSCRIPTION OFFICIEL

BULLETINS D'INFORMATION – EXCELLENCE GÉNÉRALE

ENCERCLER UN :

DISTRICT ou SECTION LOCALE N°

Adresse du site Web :

Délégué(s) Web :

Adresse :

Ville, Province :

Code postal :

Téléphone :

Télécopieur :

Courriel :

1. Indiquer si l'inscription concerne une section locale ou un district en encerclant « District » ou « Section locale ».
2. Soumettre un seul formulaire.
3. Soumettre deux copies papier de numéros consécutifs et les annexer à ce formulaire.
4. Les numéros soumis doivent avoir été publiés entre janvier 2014 et décembre 2014.
5. Le formulaire doit nous parvenir au plus tard le vendredi 6 mars 2015.
6. Retourner ce formulaire dûment rempli à :

Concours de bulletins d'information/sites Web de l'AIM
Communications Department
9000 Machinists Place
Upper Marlboro, MD 20772-2687



Concours 2014 de l'AIM – bulletins d'information et sites Web

FORMULAIRE D'INSCRIPTION OFFICIEL

SITE WEB – EXCELLENCE GÉNÉRALE

ENCERCLER UN :

DISTRICT ou SECTION LOCALE N°

Adresse du site Web :

Délégué(s) Web :

Adresse :

Ville, Province :

Code postal :

Téléphone :

Télécopieur :

Courriel :

1. Indiquer si l'inscription concerne une section locale ou un district en encerclant « District » ou « Section locale ».
2. Votre site web doit être le site officiel de la Section locale, publié et en ligne à compter du mercredi 31 décembre 2014. (Autres sites pour les activités officielles, telles que les médias sociaux ou recrutement, devront être soumises dans la catégorie Réalisation digne de mention).
3. Le formulaire doit nous parvenir au plus tard le vendredi 6 mars 2015.
4. Retourner ce formulaire dûment rempli à :

Concours de bulletins d'information/sites Web de l'AIM
Communications Department
9000 Machinists Place
Upper Marlboro, MD 20772-2687



Concours 2014 de l'AIM – bulletins d'information et sites Web

FORMULAIRE D'INSCRIPTION OFFICIEL

SITEWEB- Réalisation digne de mention

ENCERCLER UN :

DISTRICT ou SECTION LOCALE N°

Titre de la publication :

Rédacteur(s) :

Adresse :

Ville, Province :

Code postal :

Téléphone :

Télécopieur :

Courriel :

Fréquence de publication :

Tirage :

Titre de l'article de fond :

À la page

1. Indiquer si l'inscription concerne une section locale ou un district en encerclant « District » ou « Section locale ».
2. Soumettre un seul reportage de fond par catégorie et l'annexer à ce formulaire.
3. Dans le cas d'une série d'articles de fond, soumettre toute la série. S'assurer que la date de la publication est indiquée sur le bulletin d'information.
4. Les numéros soumis doivent avoir été publiés entre janvier 2014 et décembre 2014.
5. Le formulaire doit nous parvenir au plus tard le vendredi 6 mars 2015.
6. Retourner ce formulaire dûment rempli à :

Concours de bulletins d'information/sites Web de l'AIM
Communications Department
9000 Machinists Place
Upper Marlboro, MD 20772-2687